

COMMUNE DE SAINT MAURICE DE VENTALON

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 9 avril 2013**

Absents excusés : Mrs Sanchez et Riou

COMPTE ADMINISTRATIF :

Le doyen du conseil présente le compte administratif :

Dépenses de fonctionnement 171 991.86 €

Recettes de fonctionnement 219 443.01

Dépenses d'investissement 109 163.28

Recettes d'investissement 130 044.83

Avec un report en section d'investissement de 34 945.62 €

Après la sortie du Maire le conseil vote à l'unanimité ce compte administratif ainsi que le compte de gestion de Mme la Perceptrice.

BUDGET PRIMITIF :

Le Maire expose les propositions budgétaires de la section de fonctionnement chapitre par chapitre.

Les propositions d'investissement sont détaillées par opération pour un montant de 263 439.62 € et celles de fonctionnement pour un montant de 201 245 €.

Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement est fait pour un montant de 2711.72 €.

Le conseil décide de ne pas modifier le taux des 4 taxes.

Le conseil approuve le budget à l'unanimité.

HEURES COMPLEMENTAIRES :

Le conseil décide à l'unanimité d'octroyer à Alain Gauch, 2 heures complémentaires par semaine pour une période de 6 mois, d'avril à septembre 2013, pour assurer des travaux exceptionnels en matière de réparation de la voirie communale.

CONVENTION ATESAT : La convention conclue en 2010, étant arrivée à échéance, le conseil la renouvelle jusqu'au terme de l'année en cours.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Le conseil décide d'octroyer les subventions suivantes pour un montant total de 2550 € :

Montjoie 150 €

Football 200

Les aînés ruraux de Pont de Montvert 200

L'arbre aux abeilles 100

Cinéco 150

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA
LOZERE

Amicale des pompiers 200
Les accrochés 150
Le théâtre clandestin 300
Gym volontaire 100
Foyer rural Passe montagne 200
USSEP 50
Les amis du livre 150
Les restos du cœur 100
Foyer socio-éduc collège du Collet de Dèze 100
ADMR 150
Foyer socio-éduc collège de Florac 100
Métiers d'art 150